

Sommaire, Juillet 1916

Chronique du Sanctuaire.....	241
La Fête du Sacré Coeur de Marie.....	246
Salve Regina.....	247
Annales du T. S. Rosaire.....	248
Le Chapelet d'une mere.....	250
Reine des Apôtres.....	252
Cris du Coeur.....	254
Le corps de la Bonne Ste-Anne.....	259
Notre prime et nos noces d'argent.....	261
Imitons-la.....	263
Le Bienheureux d'Ars et la Ste-Vierge.....	264
Chronique Mariale Internationale.....	266
Le Chemin de la Croix.....	269
Actions de Grâces.....	271
Recommandations.....	274
Nos chers défunts.....	276
Bibliographie Mariale.....	277
Livres et Revues.....	280

GUIDE DE NOS ABONNÉS.

- 1° Le prix de l'abonnement est de 50 cts par année pour le Canada et de 60 pour les Etats-Unis.
- 2° L'abonnement est payable d'avance. Un avis est adressé aux retardataires, et, après deux mois d'attente, le nom de ceux qui n'ont pas répondu est retranché de nos listes.
- 3° L'abonnement peut commencer à toute époque de l'année.
- 4° Tout abonnement ou réabonnement doit être accompagné de l'adresse " *au grand complet* " de l'envoyeur.
- 5° Le Directeur doit être immédiatement informé de tout changement d'adresse, et, en le faisant, on ne doit jamais oublier de donner l'ancienne adresse.
- 6° Les annales sont expédiées à la fin de chaque mois. Que toute irrégularité dans leur réception soit signalée sans retard au Directeur.
- 7° Nous conseillons fortement de faire enrégistrer les lettres qui contiennent des billets de banque.
- 8° Le mode de paiement le moins dispendieux est par *bon de poste*, par *mandat de poste* ou *d'expresse* ou par *chèque* faits au nom du Directeur des Annales du T. S. Rosaire.
- 9° Le plus sûr est de payer au bureau même des Annales à l'occasion d'un pèlerinage.
- 10° Mais le mode que nous préférons est de nous faire parvenir l'argent par l'entremise d'un zéléteur ou d'une zélatrice.
- 11° Voir, sur la dernière page extérieure les avantages offerts à nos abonnés.
- 12° Toute correspondance intéressant la revue doit être adressée aux

Annales du Très-Saint Rosaire,

Cap-de-la-Madeleine,

Comté de Champlain, P. Q.

JULI



Ne
 quet
 Le
 nos
 me l'
 soir,
 sonoi
 des p
 XV,
 la pa
 fites
 tégez.